

mission a été apparemment, au point de vue de ses résultats, un fiasco. Il y a une couple d'années, le ministre de la Marine et des Pêcheries et le ministre des Finances sont allés en France pour négocier apparemment un traité, et ces honorables ministres reçurent de grands éloges pour le succès apparent qu'ils avaient obtenu. Ils s'étaient, pour ainsi dire, libérés de l'intervention du représentant des autorités impériales, considéré auparavant comme un cauchemar dans la négociation de traités, et ils avaient virtuellement négocié avec succès un traité en agissant librement et sous leur propre responsabilité. Mais nous avons été surpris d'apprendre, il y a quelque temps, que, malgré sa ratification par notre parlement, ce traité devait encore subir l'épreuve du Sénat français avant sa ratification finale par la France. Mais le très honorable premier ministre a déclaré, hier soir, dans la Chambre des communes, qu'un traité supplémentaire avait été conclu. J'aimerais à savoir de mon très honorable ami le leader du Sénat, pourquoi le traité primitif n'a pas été ratifié par le gouvernement français. D'après un rapport publié dans les journaux, il paraîtrait que nos ministres diplomates auraient oublié de faire savoir au gouvernement français que, sous l'empire de la clause de la nation la plus favorisée, la Suisse aurait le droit d'être comprise dans ce traité; mais le parlement n'a reçu aucun renseignement sur ce point.

Je voudrais savoir de mon très honorable ami s'il possède des renseignements sur ce sujet? Quelles sont les stipulations de ce traité supplémentaire? Se propose-t-on de négocier un nouveau traité, et de modifier les conditions de l'ancienne convention? Ou quelle est l'intention du Gouvernement? C'est un sujet d'intérêt public, et je ne puis expliquer pourquoi aucune allusion n'y est faite dans le discours du trône. Je doute beaucoup que ce traité, s'il avait été négocié directement par des diplomates anglais, eût été aussi imparfaitement conçu qu'il l'a été par les représentants du Canada.

Il y a un autre sujet qui intéresse le commerce canadien. C'est la correspondance échangée avec les autorités allemandes au sujet de l'abolition du tarif de représailles

qui existe entre l'Allemagne et le Canada. Notre Gouvernement prétend avoir pour politique d'ouvrir de nouveaux marchés. Or, il me semble anormal que nos relations avec l'Allemagne, depuis 1903, aient été rompues, tandis que notre Gouvernement continue de négocier des traités avec d'autres puissances étrangères. Lorsque mon très honorable ami nous parlera de ce sujet, j'aimerais qu'il nous donnât des renseignements sur un article qui a paru très récemment dans le "Times" de Londres, et dans lequel il est dit que des négociations ont été autorisées avec le gouvernement du Canada relativement au développement de nos relations économiques avec l'Allemagne, et aux mesures à prendre pour mettre fin aux représailles qui se pratiquent entre les deux pays.—Je vois aussi, d'après ce qu'a publié la presse européenne, qu'une ligne de paquebots a été établie, ou sera établie prochainement entre l'Allemagne et les ports canadiens, et je remarque, en outre, qu'en Allemagne quelques hommes d'affaires importants ont formé un comité dans le but de développer de meilleures relations commerciales avec le Canada. Il me semble que l'adresse devrait faire quelque allusion à ces sujets, s'ils ont été l'objet de négociations entre les deux Gouvernements. Un autre sujet sur lequel l'attention aurait dû être attirée dans l'adresse, —et il en a déjà été question dans le public— c'est le message envoyé récemment par le Président des Etats-Unis au Premier ministre et au Gouverneur général du Canada, ainsi qu'au gouvernement du Mexique, les invitant à envoyer des représentants à une conférence qui se tiendra à Washington, le 18 février prochain, dans le but d'aviser aux moyens de conserver les ressources naturelles de ces pays. D'après les rapports publiés dans les journaux, le message a été reçu par le Gouverneur général et le premier ministre du Canada, et, cependant, aucune allusion n'y a été faite dans l'adresse, ni par aucun de ceux qui ont pris la parole pour la discuter. Il me semble, pourtant, qu'il est des plus opportuns de s'occuper de cette question de la conservation de nos ressources naturelles.

Au cours de ces dernières années, nous avons été prodigues et insoucians; nous avons non seulement aliéné une grande par-

Hon. M. LOUGHEED.